

# PERENISATION & AUTONOMISATION

Fedevaco, 1<sup>er</sup> septembre 2020

**Pérennisation :** rendre durable, permanent un phénomène, un objet, une espèce.

Dans le cas de la FEDEVACO, il s'agira le plus souvent de rendre durable un processus, une approche ou des résultats.

**Autonomisation :** processus par lequel une personne ou une collectivité s'affranchit d'une dépendance d'ordre financière, social, moral ou intellectuel.

Dans le cas de la FEDEVACO, il s'agira le plus souvent d'autonomie financière, de décision ou de gestion.

## Quelques points importants :

Les besoins de pérennisation et d'autonomisation concernent pratiquement tous les projets. Une caractéristique générale des projets est que:

a) Tous ont par définition une durée de vie limitée. A terme, ils sont amenés à disparaître, après quelques années (souvent de 2 à 5 ou 10 ans en général). Aucun projet n'est «éternel».

b) Les projets cherchent à générer des modifications, ou des pratiques nouvelles / améliorées qui devraient continuer à exister après le retrait du projet. **Les effets / résultats des projets devraient donc être pérennes.**

En règle générale, les projets sont mis en œuvre par un groupe d'acteurs qui partage un objectif commun:

- + les partenaires locaux (et/ou autorités locales) qui sont généralement les «bénéficiaires» du projet
- + des institutions particulières qui ont un savoir-faire ou une expérience particulière
- + les partenaires du nord (ONG, agences de coopération, secteur privé,...) qui peuvent apporter des financements, des idées nouvelles, la solution à des problèmes particuliers, etc...

Tous ces partenaires partagent en outre un objectif de **pérennisation** (durée de l'impact) et un objectif **d'autonomisation** (capacité des acteurs locaux à assurer cette durabilité de façon indépendante).

## Quelques points importants :

- Les nécessités de pérennisation et d'autonomisation doivent être pris en compte dès la planification / le tout début du projet. Il est souvent plus difficile de terminer un projet que de le commencer....
- Cette <sup>→</sup>nécessité doit être expliquée (et régulièrement rappelée) aux partenaires locaux ( appropriation locale).
- Les pré-conditions pour une pérennisation / autonomisation effectives doivent être clairement identifiées. Par exemple:
  - + les qualifications (techniques, financières, de gestion, etc...) que doivent posséder les différents partenaires à la fin du projet.
  - + les disponibilité locales de certains matériaux / savoir-faire nécessaires
  - + la disponibilité effective des ressources financières annuelles qui peuvent être nécessaires après le retrait du projet
  - + les partenariats qui devront être poursuivis, les solutions aux principaux problèmes possibles.

## Les principales erreurs à éviter :

- Ne penser aux aspects de pérennisation / autonomisation qu'à la fin du projet.
- S'assurer que le temps nécessaire à un retrait « intelligent » sera disponible, et qu'il ne faudra pas bâcler la fin du projet en urgence.
- Surestimer les capacités réelles des partenaires locaux et leur capacité à « prendre la relève ». Les formations savoir-faire nécessaires doivent avoirs été données AVANT... en prenant le temps nécessaire pour un coaching effectif. Si l'on sait que certains partenaires présentent certaines carences dans certains secteurs, ne pas « fermer les yeux », mais corriger ces faiblesses.
- Ne pas considérer le point de vue de tous les acteurs lors de la planification de sortie d'un projet. Il faut en effet éviter les frustrations qui ne peuvent que rendre plus difficile la période post-projet. A cette fin, tous les acteurs doivent être sur la même longueur d'onde, concernant la période post projet.

=> Lors du phasing-out d'un projet, il est bon d'identifier les raisons / causes qui peuvent amener le post-projet à s'écrouler pour faire en sorte que cela n'arrive pas.....